



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 MARS 2015

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Agnès HUYTON, Jean-Pierre VUICHARD, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Marc VUAGNAT, Stéphanie MUHLEMATTER, Maurice VIoud, Jean-Louis VUICHARD. Grégory FOL.

Excusée : Gisèle MEYNET.

Secrétaire de séance : Yann FOL.

Passer

Le compte-rendu de la réunion du 25 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire informe l'Assemblée du décès de Mme Léonie FUMEX et de Monsieur Maurice DUPARC (de Jonzier).

I. Compte de gestion 2014 du receveur municipal.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

II. Compte Administratif 2014.

A l'unanimité, après la sortie de Mme le Maire, et après en avoir délibéré, le compte administratif 2014 est arrêté comme suit :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
DEPENSES	557 025.67	443 190.07
RECETTES	904 420.43	410 750.80
RESULTAT 2014	347 394.76	-32 439.27
RESULTAT ANTERIEUR	177290.48	-66 170.56
RESULTAT CUMULE	524 685.24	-98 609.83

III. Affectation des résultats.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter l'excédent de clôture 2014 d'un montant de 524 685,24 € comme suit :

- article 002 Excédent antérieur (fonctionnement) : 222 658 €
- article 1068 Réserves (investissement) : 302 027,24 €

IV. Budget primitif 2015.

L'Assemblée approuve, à l'unanimité, le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 954 417,00 €
- Section d'investissement : 737 027,24 €

V. Taux d'imposition 2015.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide, à l'unanimité, de ne pas modifier les taux communaux d'imposition pour l'année 2015 soit :

- Taxe d'habitation : 10,97 %
- Taxe foncière (bâti) : 10,52 %
- Taxe foncière (non bâti) : 35,11 %

VI. Travaux de sécurisation de voirie hameau de Murcier et Nyoux : choix du maître d'œuvre.

Une consultation relative au marché de maîtrise d'œuvre d'infrastructure pour des travaux de sécurisation de voirie aux hameaux de Murcier et Nyoux a été lancée le 26 janvier 2015. Neuf bureaux d'études ont répondu à cette consultation.

La commission Voirie Aménagement s'est réunie pour examiner l'ensemble de ces offres et propose de retenir le Bureau Infraroute avec un taux de rémunération de 4,32 % et un coût prévisionnel de travaux s'élevant à 300 000 € HT.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après délibération, à l'unanimité, décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de sécurisation au bureau d'études Infraroute.

VII. Aménagement d'une aire de jeux pour enfants.

La commission Voirie Aménagement a consulté plusieurs sociétés pour l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants. Elle propose de retenir la société Proludic. Le

coût de cet aménagement, terrassement compris, est estimé à 24 938 € HT soit 29 926 € TTC.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- Décide d'acquérir des jeux d'enfants auprès de la Société Proludic,
- Prend note d'une dépense totale (terrassement compris) de 24 938 € HT,
- Sollicite une aide au titre de la réserve parlementaire.

VIII. Chemin rural des Rippes à Cessens : désaffectation partielle et cession partielle.

Lors de la réunion de Conseil Municipal du 14 janvier dernier, il a été décidé de désaffecter à l'usage du public 20 m² d'une portion du chemin rural dit des Rippes à Cessens. Une enquête publique a donc été prescrite par arrêté municipal n°06/2015. Cette enquête s'est déroulée du 19 février 2015 au 05 mars 2015. Aucune observation n'a été formulée. Monsieur Michel MERMIN, commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions à l'issue de cette enquête. Il a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- Décide de désaffecter à l'usage du public 20 m² d'une portion du chemin rural des Rippes à Cessens conformément au plan du géomètre
- Décide de céder 20 m² du chemin rural (parcelle A 1582 sur plan du géomètre) aux Consorts Rosay,
- Décide d'acquérir 25 m² de la parcelle A 1579 (N°132p1 sur plan du géomètre),
- Précise que les biens échangés sont de même valeur et qu'aucune soule ne sera versée,
- Précise que les frais notariés seront à la charge des demandeurs.

IX. Informations diverses :

➤ Urbanisme.

La commission Urbanisme a étudié les dossiers d'urbanisme suivants

- ✓ Déclaration Préalable déposée par M. Laurent CHAVAZ pour la construction d'un abri voiture à Murcier.
- ✓ Déclaration Préalable déposée par M. Maurice VIOUD pour la construction d'un abri bois aux Chavannes.

➤ Intercommunalité.

* Commission Sociale Sénior Petite Enfance

La Commission d'Attribution des places en crèche se réunira le 31 mars prochain.

Le Docteur Philippe Schuller qui a participé à la création de la 1^{ère} maison de la santé en Suisse a été invité afin de présenter ce type de structure. Il s'agit d'une structure presque familiale qui assure la proximité et la continuité des soins. Au sein de ces maisons, il existe non seulement une unité d'urgence qui s'adresse à toute la population mais aussi un hébergement en direction des personnes âgées.

• La Commission Eau et Assainissement procède à la révision du Service Public d'Assainissement non collectif (SPANC) et à l'ensemble des prestations forfaitaires.

• Le SIVU des Ecoles des Jonzier-Savigny rencontre des difficultés avec certains intervenants notamment pour les activités Cuisine et Zumba qui ont décidés d'arrêter leur interventions

➤ Cimetière

Suite à une rencontre avec les référents de la Paroisse, il a été proposé de remettre la barrière qui sépare l'autel et le chœur dans le cimetière après validation par les familles et le diocèse.

Le nouveau columbarium a été installé

➤ Divers :

- Mme le maire fait part des incivilités intervenues durant le Weekend : les descentes des chéneaux de la salle communale ont été dérobées.
- Résultat du 1^{er} tour des élections départementales
509 inscrits
238 votants
271 abstentions
7 blancs
Dubby-Muller / Monteil : 120 voix
Gauthier / Merle : 41 voix
Duclos / Vielliard : 39 voix
Luhö / Bailly : 31 voix
- Un technicien de la CCG est intervenu pour réfléchir et présenter les aménagements des conteneurs.
- Les travaux d'assainissement de la route du Château et Cortagy sont terminés.
- Les travaux de réfection des chemins et ruisseaux vont débuter prochainement en collaboration avec les employés communaux de Savigny et Jonzier.

